



# LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 49 92 22 12/ 06 79 28 19 02

amaplejardindepicure@gmail.com

<http://amaplejardindepicure.e-monsite.com/>

## CONTRAT FARINES Saison 24 MERCREDI 12 MAI au 27 OCTOBRE

Le présent contrat est passé pour une livraison de FARINES issues de l'agriculture biologique entre le MOULIN SAINT- JOSEPH, à 13450 GRANS, et l'adhérent de l'AMAP le Jardin d'Epicure.

NOM et Prénom :

N° portable :

**MODALITES D'ENGAGEMENT** : La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP « Le Jardin d'Epicure » conjointement à celle du réseau des AMAP de Provence. Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP. Le paiement par chèque est demandé lors de la commande. Les dates de livraison peuvent varier en fonction des aléas de production.

Désignation	Poids	Prix	2 JUIN	25 AOUT	20 OCTOBRE
			Qté	Qté	Qté
Blé T 65	5 kg	8,80 €			
	1kg	2,20 €			
Blé T 80	5 kg	8,80 €			
	1kg	2,20 €			
Blé T 110	5 kg	8,80 €			
	1kg	2,20 €			
Blé T 150	5 kg	8,80 €			
	1kg	2,20 €			
Seigle	5 kg	8,80 €			
	1kg	2,20 €			
Petit Epautre	5 kg	20,00 €			
	1kg	4,50 €			
5 Céréales	5 kg	15,00 €			
	1kg	3,80 €			
Kamut	5 kg	20,00 €			
	1kg	4,50 €			
Sarrasin	5 kg	16,00 €			
	1 kg	4,00 €			
Pois chiche	800 g	4,00 €			
TOTAL en € par COMMANDE et N° de chèque					

Les chèques libellés à l'ordre du MOULIN SAINT JOSEPH (**1 CHEQUE PAR DATE DE COMMANDE**), confiés au référent de L'AMAP Le Jardin d'Epicure, seront encaissés à chaque livraison.

Fait à Istres

Amapien

le producteur